

Congrès AFSP 2009

Section thématique 31

Les terrorismes : un objet pluriel pour un champ restreint ?

Axe 2 : Pour un renouvellement des modes d'appréhension des terrorismes

Gwenaëlle Calcerrada (IEP de Bordeaux, SPIRIT)

gwencalcerrada@yahoo.fr

La « tactique du faible au fort » :

Apports et limites des explications structurelles et stratégiques du terrorisme par la discipline des Relations Internationales

La discipline des Relations Internationales (RI) s'est saisie tardivement de l'objet 'terroriste', mais elle semble s'être rattrapée, s'il on en croit le volume des contributions et publications consacrées à ce sujet depuis une décennie. En effet, depuis septembre 2001 notamment¹, nous avons pu constater une prolifération, d'aucuns diraient une frénésie, des études du terrorisme par des spécialistes des Relations Internationales, au point de tenter de l'ériger en sous-discipline (avec la fameuse « *terrorology* » d'Alexander George²), et de voir des revues lui être entièrement consacrées. Ces derniers ont-ils su, en moins de dix ans, combler les lacunes exprimées par Dario Battistella, spécialiste français des RI, qui estime que « *les phénomènes du terrorisme* », comme ceux d'ailleurs « *des guerres civiles et du retour de la culture et du fait religieux* » sont les « *angles morts* » de la discipline³ ?

D'une manière plus générale nous devons nous demander : où en est-on de la compréhension de l'objet 'terrorisme' ? Les difficultés si longtemps éprouvées à définir la notion ne sont pas étrangères aux difficultés à en saisir les contours et à en expliquer les modalités. Nous ne tenterons pas ici d'en apporter une définition canonique, qui serait forcément biaisée par l'approche que nous proposons en termes de RI. Au contraire nous allons tenter de dresser un bilan de l'apport, en termes de définition, de compréhension, de détermination des causalités, par la discipline des RI à l'édifice de connaissances transdisciplinaire du phénomène terroriste.

En premier lieu, nous démontrerons la légitimité d'une approche par les RI pour appréhender le terrorisme. Nous verrons que certaines qualités intrinsèques qui caractérisent les actions terroristes au tournant du XXème siècle en font un phénomène fondamentalement politique, stratégique et international, qui trouve naturellement sa place au sein d'une discipline dont l'objectif est « *l'étude de la structuration de l'espace mondial par l'ensemble des réseaux d'interactions sociales* »⁴. En ce sens, les apports de la discipline sont réels et ont permis d'améliorer la compréhension globale du phénomène et en particulier de montrer les « structures d'opportunités » dont ont bénéficié les acteurs terroristes de ces dernières décennies. Par ricochet, nous verrons que les analyses des actes et acteurs terroristes sont devenus un prisme incontournable des études portant sur la configuration de la scène internationale

¹ En réalité les spécialistes des relations internationales ont commencé à s'intéresser aux pratiques terroristes avec les premiers détournements d'avion des années 1970, nous explique M-C Smouts dans- SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *Dictionnaire des Relations Internationales*. Ed Dalloz, 2003, 506p. Article sur le « *terrorisme* », de Marie-Claude SMOUTS, p481 à 484.

Dictionnaire des RI.

² GEORGE Alexander, « The discipline of terrorology » in GEORGE Alexander, *Western State Terrorism*. Routledge, 1991.

³ BATTISTELLA Dario, « Les Relations internationales », in *Sciences Humaines*, 2007, n°183, p52 à 56.

⁴ *ibid*

depuis septembre 2001. Les RI éclairent le terrorisme et en retour le terrorisme éclaire les RI, si l'on peut dire.

En second lieu, nous chercherons à mettre en lumière les zones d'ombre laissées par cette approche disciplinaire, et donc à nous demander, en quelques sortes, quels sont les défauts de ses qualités. Ainsi, si la discipline des RI possède des caractéristiques, des outils, des perspectives, des concepts qui lui ont permis d'apporter des bénéfices tangibles à la compréhension de l'objet 'terroriste', ceux-ci lui imposent également des limites que la discipline peine à dépasser. Nous verrons qu'au-delà de la connaissance limitée des acteurs et du fonctionnement des groupes non-étatiques, la discipline (encore largement stato-centrée et occidental-centrée) des RI pêche surtout par son incapacité à comprendre la rationalité de ceux-ci. De fait, les motivations des acteurs terroristes lui échappent, tant elle est, depuis toujours, éloignée des considérations culturelles, religieuses et psychologiques. Le caractère irréalisable de ce qui apparaît être les objectifs (politiques) des terroristes pousse la discipline à postuler l'irrationalité de ces buts, ce qui handicape fortement la compréhension du phénomène.

Toutefois, nous concluons ce papier par une réflexion sur l'utilité persistante et croissante des études du terrorisme par les internationalistes, et ce pour deux raisons. La première tient au fait que l'intérêt à la connaissance du phénomène terroriste ne saurait être strictement heuristique. En effet, l'objectif sous-jacent est toujours de mieux connaître ce phénomène afin de mieux l'éradiquer. Et donc, une part importante des études se focalise sur l'aspect, forcément en aval, de la lutte contre le terrorisme. Or, celle-ci ne peut faire l'économie d'interroger les internationalistes, tant cette lutte doit inclure un nombre important d'Etats et s'inscrit dans les cadres de la coopération internationale pré-existants, dont ils sont les plus à même de connaître les rouages. La seconde raison découle de la première. Cette lutte contre le terrorisme a pour conséquence, en partie fortuite, de replacer l'Etat au centre de la vie internationale et les questions de sécurité au centre de l'agenda, éclipsant ainsi les développements qui avaient du mal à entrer dans le cadre des études internationales classiques.

I La légitimité d'une approche par les RI : la dimension politico-stratégique du terrorisme et la structure internationale d'opportunités

Le mot « Terreur », du latin « *terrere* » signifiant « *faire trembler* », fait son apparition en France en 1793 pour caractériser un régime politique qui utilise la peur et la répression pour s'installer et se faire obéir de sa population. Mais ce 'terrorisme d'Etat' n'a conduit, en RI comme ailleurs, qu'à peu d'études (nous y reviendrons dans une seconde partie), car depuis le XIX^{ème} siècle l'adjectif « terroriste » s'est trouvé presque exclusivement consacré aux agissements illégaux d'une minorité contre l'Etat. C'est en nous posant la question : qu'est-ce, au fond, que le terrorisme ? que nous allons démontrer la pertinence de la discipline des RI pour l'appréhender. Nous allons voir que la discipline se saisit ainsi d'un objet stratégique, politique et internationalisé en nous offrant une approche structurelle ou macro, afin d'en expliciter les causes, les conséquences et les modes de fonctionnement.

1- Le terrorisme : un objet stratégique et politique

Ce que nous appelons communément le 'terrorisme', est avant tout une tactique de combat, celle qui caractérise la confrontation du « *faible au fort* ». Qu'on le nomme '*terrorisme de guerre*' (Walzer) ou '*terrorisme de guérilla*' (Baud), celui-ci a toujours pour but de conférer de la puissance et un avantage tactique à des acteurs qui en seraient dépourvus s'ils entraient dans une confrontation directe, symétrique, avec une armée régulière¹. G. Chaliand et A. Blin vont jusqu'à estimer que le terrorisme relève de la même stratégie que celle mise en lumière par le grand stratège chinois Sun Tsu : celle de vaincre sans combattre, par la victoire sur les esprits. Toutefois, nous constatons qu'historiquement les stratégies poursuivies peuvent être de nature très différente : il peut s'agir de tuer un grand nombre de civils

¹ DI RIENZO Stephen, « Terrorisme : une forme inédite d'expression de la puissance », in Politique Etrangère, été 2006, n°2, p375 à 384.

ennemis, nous dit Michael Walzer, afin de pousser un gouvernement à capituler ; ou les terroristes peuvent chercher à pousser l'Etat dans une logique de répression afin de le délégitimer aux yeux de sa propre population, explique J. Baud.

En somme, un acte terroriste se caractérise par trois éléments : il ne respecte pas les règles établies par le Droit de la guerre (ou plus précisément le Droit dans la guerre, le 'Jus in bello') et, de ce fait, frappe souvent les civils ; il cherche moins à porter atteinte au potentiel militaire de l'adversaire qu'à atteindre des effets psychologiques (la 'terreur')¹ ; il est justifié par ses auteurs selon la logique du 'dernier recours', de 'l'urgence suprême' et de la 'cause juste'. Nous voyons ainsi que la discipline des RI (et ici particulièrement les tenants du paradigme réaliste) dispose déjà de nombreuses raisons de s'intéresser à l'objet terroriste : celui-ci appartient au champ de la stratégie, questionne le Droit de la guerre et semble annoncer de nouvelles façons de faire la guerre, car, comme l'exprime J. Baud : la supériorité militaire de l'Occident ne dissuade plus, la guerre a trouvé d'autres mécanismes, elle est désormais asymétrique.

Considérons, à présent, un autre apport de la discipline des RI. Celle-ci est en mesure d'apporter un éclairage sur : pourquoi des acteurs font le choix du terrorisme ? Autrement dit, qu'est-ce qui, dans la structure politico-stratégique, nationale ou internationale, offre des conditions propices au développement des pratiques terroristes. Léon Blum écrivait : « *on provoque le terrorisme chaque fois qu'on réduit à une situation sans espoir les tenants fanatiques d'une juste cause* »². Et de fait, historiquement, le terrorisme s'est révélé chaque fois qu'une bataille semblait désespérée aux yeux des opprimés. Lorsqu'une nation ou un groupe est assujéti, qu'il ne dispose pas de moyens militaires équivalents à ceux de son ennemi, et qu'il place sa cause au-dessus des considérations en termes de droit, alors celui-ci risque de choisir des moyens de contournement pour exprimer son mécontentement³. Sa cible peut être l'Etat dont les terroristes sont issus (il s'agit alors d'un mouvement de libération nationale), ou alors la cible peut être un Etat ennemi, colonisateur, occupant ou disposant simplement d'un ascendant de puissance sur leur nation (et dans ce cas il s'agit d'un mouvement de décolonisation, d'un mouvement de 'résistance intérieure', d'une guerre asymétrique), voire, un mouvement peut être dirigé contre le système international tout entier pour en contester l'ordre établi (ou du moins, la domination de certains Etats sur d'autres et les conditions qui sont imposées à ces derniers : humiliation politique, pillage économique, diffusion de normes culturelles, d'une religion ou d'une idéologie). Toutefois, il serait erroné de prétendre que la pratique du terrorisme sert de défouloir et n'a pour objectif que de gagner des batailles psychologiques et symboliques. Le terrorisme est avant tout un objet politique, car ses acteurs le pratiquent comme une stratégie dans l'obtention de résultats politiques.

Benoît Gagnon nous dit que le terrorisme est « *l'expression de la violence sous-tendue par un objectif politique* »⁴. Et de fait, au sein de la discipline (et parmi les praticiens eux-mêmes), c'est ce seul 'terrorisme politique' qui est pris en compte, le 'terrorisme de droit commun'⁵, celui qui ne poursuit pas d'ambitions politiques, n'est considéré que comme de la simple criminalité (exemple des mafias, de certains mouvements écologistes ou anti-avortement). Les politistes ont permis d'appréhender le

¹ Pour Mannoni, il s'agit là de la différence principale entre les armées régulières et les terroristes. Ces derniers « ne se préoccupent pas de porter atteinte efficacement au potentiel militaire de l'adversaire, ils préfèrent le 'combat selon l'imaginaire'...les effets psychologiques aux effets matériels ». Voir MANNONI Pierre, BONARDI Christine, « Terrorisme et Mass Médias », in Topique, L'Esprit du Temps, février 2003, n°83, p55 à 72. C'est à ce titre que Raymond Aron affirme que : « *une action violente est dénommée terroriste lorsque ses effets psychologiques sont hors de proportion avec ses résultats purement physiques* », cité par Charles-Philippe David dans DAVID Charles-Philippe, « Les enjeux géopolitiques du terrorisme après le 11 septembre, après l'Afghanistan », in CASONI Dianne, BRUNET Louis, *Comprendre l'acte terroriste*. Presses de l'université du Québec, 2003, 148p.

² cité par Michael Walzer dans WALZER Michael, *De la guerre et du terrorisme*. Bayard, 2004, 254p.

³ Charles-Philippe David explique par exemple qu' Al Qaïda participe d'une contestation de l'ordre international (dans DAVID Charles-Philippe, « Les enjeux géopolitiques du terrorisme après le 11 septembre, après l'Afghanistan », art.cité. in CASONI Dianne, BRUNET Louis, *Comprendre l'acte terroriste*. Presses de l'université du Québec, 2003, 148p.), tandis que Jaques Baud énonce que les pays en voie de développement, ayant des possibilités d'expression de leur mécontentement limitées (ainsi que des choix stratégiques limités) donnent au terrorisme une légitimité (dans BAUD Jacques, *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*. Ed du Rocher, coll L'Art de la guerre, 2003, 212p).

⁴ GAGNON Benoit, « L'approche théorique du terrorisme criminologie et science politique », 2006, consulté sur internet : <http://www.erta-tcrg.org/cr6224/2004-2006/theories1.htm>

⁵ Pour Baud il s'agit de « *l'usage de la terreur pour un objectif criminel* », dans BAUD Jacques, *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*. Op.cit.

terrorisme comme la création d'un pouvoir/d'une puissance¹, en montrant, à l'image de Di Rienzo, que les terroristes voient la violence comme un « *moyen légitime de s'imposer dans une négociation* » avec l'Etat (ou des Etats), dont la motivation centrale est « *de déboucher sur un résultat particulier, d'en arriver à une transformation de leur situation initiale* ». Celui-ci définit d'ailleurs le terrorisme comme « *une forme de négociation de puissance en marge des formes classiques... pour résoudre des divergences d'ordre politique* »². Ainsi, le point central et déterminant pour l'ensemble des politistes est que « *les partisans comme les terroristes mènent une lutte éminemment politique* »³, selon les mots de Jeanclos. De fait, les combattants qui choisissent de s'en remettre à des pratiques dites terroristes (c'est-à-dire par l'instauration de la peur et de l'insécurité), le font toujours selon un projet organisé⁴. Ils cherchent à « *démontrer leur capacité d'organisation* »⁵ et de nuisance et à « *attirer l'attention de la société internationale* »⁶, dans le but de « *forcer la main des dirigeants politiques* »⁷ afin, au mieux, d'« *arracher des concessions de l'Etat, une solution négociée* »⁸, ou au pire d'« *obtenir par la violence ce qu'ils n'ont pu obtenir par la discussion* »⁹. Bref, le terrorisme est toujours « *l'instrument d'une stratégie de mise sous pression de certains Etats* », le but des terroristes n'étant ni de vaincre ni de conquérir, mais « *de l'amener à adopter un comportement différent* »¹⁰. Quant aux objectifs poursuivis par ces combattants, les internationalistes et les politistes, de par leur prisme disciplinaire, estiment que ceux-ci sont forcément de nature politique, au moins en dernier ressort. Ces buts, issus d'un calcul rationnel en termes de coûts et de bénéfices (le terrorisme étant choisi comme un moyen adapté à une fin réalisable), s'étendent sur un très large spectre allant de la mise en place d'une autorité nouvelle à l'accession à l'indépendance du territoire (ou partie) nationale, voire à la contestation de l'ordre stratégique issu d'un monde unipolaire dominé par les Etats-Unis¹¹. Di Rienzo donne, à ce titre, les exemples du terrorisme palestinien et des attaques du 11 septembre 2001 sur le WTC et le Pentagone. Il explique les attentats à l'encontre du peuple israélien comme l'ultime recours des combattants palestiniens, qui cherchent ainsi à modifier d'une part, la politique d'Israël sur les questions de territoires palestiniens, de la souveraineté politique et le statut international de l'entité palestinienne, et d'autre part la perception de la 'communauté internationale' sur cette situation, afin que des pressions soient exercées sur Israël. Le second exemple donné par Di Rienzo, celui des attaques contre New York de 2001, s'explique selon lui par la volonté des terroristes de « *peser sur la manière dont les Etats-Unis élaborent et mettent en œuvre leur politique étrangère, en même temps que d'influer sur l'auto-perception d'une population qui, d'inattaquable, se voyait soudain forcée de se sentir vulnérable* »¹². En somme, nous voyons que c'est la dimension politique des actes terroristes qui intéresse en premier lieu la discipline de la science politique. Toutefois, nous allons montrer qu'au sein de celle-ci, la discipline des RI a également une valeur ajoutée à procurer aux analyses politiques de ce phénomène devenu profondément 'international' ou 'internationalisé'.

2- Le terrorisme : un objet qui s'internationalise

Nous n'allons pas nous intéresser ici à l'internationalisation des actes terroristes eux-mêmes, c'est-à-dire à la propension, aisément accessible à tout lecteur de la presse, des terroristes à pratiquer des attentats sur une échelle désormais extra-nationale (c'est-à-dire hors de leur Etat d'origine). Notre propos est de démontrer que la discipline des RI peut apporter un éclairage inédit, afin de mieux expliquer ce

¹ CHALIAND Gérard, BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda*. Ed Bayard, 2004, 668p.

² DI RIENZO Stephen, « Terrorisme : une forme inédite d'expression de la puissance », *art.cité*

³ JEANCLOS Yves, « Terrorisme et sécurité internationale », p13 à 45 in KIRSCHBAUM Stanislav, *Terrorisme et sécurité internationale*. Ed Bruylant, 2004, 240p.

⁴ WALZER Michael, *De la guerre et du terrorisme*. *Op.cit.*

⁵ BAUD Jacques, *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*. *Op.cit.*

⁶ JEANCLOS Yves, « Terrorisme et sécurité internationale », *art.cité*

⁷ WALZER Michael, *De la guerre et du terrorisme*. *Op.cit.*

⁸ CHALIAND Gérard, BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda*. *Op.cit.*

⁹ JEANCLOS Yves, « Terrorisme et sécurité internationale », *art.cité*

¹⁰ WALZER Michael, *De la guerre et du terrorisme*. *Op.cit.*

¹¹ DAVID Charles-Philippe, « Les enjeux géopolitiques du terrorisme après le 11 septembre, après l'Afghanistan », *art.cité*

¹² DI RIENZO Stephen, « Terrorisme : une forme inédite d'expression de la puissance », *art.cité*

phénomène. Et de fait, le constat empirique de l'internationalisation des pratiques terroristes se double, grâce aux internationalistes (cette fois les libéraux et les transnationalistes plus particulièrement), d'une explication théorique : les terroristes ont choisi la scène internationale comme champ d'action parce que celle-ci, en se transformant depuis les années 1960-1970, leur a offert de nouvelles opportunités. Nous nous plaçons ici dans la filiation des penseurs des « *structures d'opportunité politiques* »¹, pour affirmer que, d'une part, les dynamiques technologiques et structurelles à l'œuvre dans la politique internationale sont à l'origine de mutations qui ont permis un développement rapide et une plus grande efficacité du terrorisme ; et d'autre part, et ce sera l'objet d'un troisième point, que la configuration des rapports de puissance internationaux est à l'origine d'une certaine forme de terrorisme, le plus étudié par la discipline et celui à l'origine du 11 septembre 2001 : le terrorisme islamiste.

Conformément à la théorie du choix rationnel et au concept de structure d'opportunités, les internationalistes ont su mettre en lumière des dynamiques internationales qui ont, soit baissé les coûts (et les difficultés) de l'action terroriste, soit qui en ont amélioré les bénéfices escomptés, rendant la pratique encore plus rationnelle et donc plus attractive pour ses auteurs. Or, les RI sont particulièrement bien armées pour évoquer ces dynamiques. Les analyses qu'ils proposent suivent l'intuition de Chaliand et Blin, selon laquelle le terrorisme est un phénomène politique qui n'existe que dans un contexte culturel et historique, et dont les formes sont adaptées à ce contexte politique, et technologique pourrions-nous ajouter². Ainsi, au rang des événements et phénomènes ayant affecté la scène internationale et ayant réduit les coûts de l'action terroriste, les internationalistes mettent en lumière, entre autres, la mondialisation et la privatisation de la puissance. En effet, nombreux sont les auteurs qui estiment que le terrorisme s'alimente du processus de mondialisation, en particulier ce que Charles-Philippe David appelle le « *côté obscur de la mondialisation* »³ : baisse du coût des transports, facilités de communication et donc d'organisation, opacité du système financier international, porosité des frontières, organisation en réseaux, etc⁴. Jeanclos estime même que le « *'terrorisme transnational' se dissimule sous la toile d'Internet... [qu'il sait] utiliser tous les ressorts de la modernité* »⁵. En outre, des internationalistes de renom ont mis en avant des phénomènes de diffusion et de privatisation de la puissance, jusqu'alors étatique, en direction d'acteurs non-étatiques comme les FMN ou les groupes terroristes, qui bénéficient du perfectionnement des technologies d'armement et souvent de la baisse de leur coût. De plus, la puissance elle-même connaît des mutations qui concourent à rendre sa dimension strictement militaire presque obsolète et à valoriser des formes nouvelles de puissance comme la dimension économique ou idéologique, dont les terroristes savent profiter⁶.

Dans un second temps, évoquons les processus à l'œuvre qui laissent entrevoir de plus grandes opportunités de réussite aux activités terroristes. Les internationalistes en relèvent essentiellement deux, qui sont d'ailleurs fortement liées. Il s'agit tout d'abord de la multiplication des démocraties. En effet, les sociétés démocratiques sont particulièrement vulnérables aux attaques terroristes. A en croire Isabelle Sommier, « *le terroriste est un phénomène moderne propre aux sociétés pacifiées* » et un « *mode d'action particulièrement efficace au sein d'une société où le recours à la violence est prohibé* »⁷. Le second phénomène est celui de l'importance grandissante des médias, grâce à la démocratisation et à la mondialisation. Or, le terrorisme entretient un lien organique avec la presse et l'information, puisque l'effet recherché est avant tout psychologique, il a besoin que son message soit diffusé, et plus il l'est, plus l'action est une réussite. C'est ce qui fait dire à Paul Virilio que les médias sont, pour les terroristes,

¹ Comme McAdam, McCarthy et Zald en 1996, qui s'intéressent à l'ensemble des contraintes et opportunités politiques caractéristiques du contexte dans lequel s'insèrent les mouvements sociaux, et qui contribuent à façonner ces derniers. Ils voient, en outre, le déclenchement et le destin des mouvements largement dépendants des opportunités ouvertes par la structure institutionnelle et la disposition idéologique changeantes des acteurs au pouvoir dans un système politique donné. Voir MCADAM, D., MCCARTHY, J., et ZALD, M.N, *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*. Cambridge : Cambridge University Press, 1996, 426 p.

² CHALIAND Gérard, BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda. Op.cit.*

³ DAVID Charles-Philippe, « Les enjeux géopolitiques du terrorisme après le 11 septembre, après l'Afghanistan », *art.cité*

⁴ Enumération en partie rencontrée dans SMOUTS Marie-Claude, « *Terrorisme* », *art.cité*.

⁵ JEANCLOS Yves, « *Terrorisme et sécurité internationale* », *art.cité*

⁶ voir notamment NYE Joseph, *The Paradox of American Power : Why the World's Only Superpower Can't Go it Alone*. Oxford University Press, 2002, 207p.

⁷ Citée dans KIRSCHBAUM Stanislav, *Terrorisme et sécurité internationale*. Ed Bruylant, 2004, 240p.

Article de Stanislav KIRSCHBAUM, « *Le terrorisme et la guerre* », p3 à 12

« des armes de communication massive, stratégiquement supérieures aux armes de destruction massive »¹.

Ainsi, nous le voyons, les terroristes voient leurs moyens se mondialiser ou s'internationaliser, mais, dans une certaine mesure, nous constatons que leurs revendications aussi se mondialisent et s'alimentent de la configuration mouvante du système international, au point de devenir l'un des éléments centraux des analyses stratégiques de ce début de XXI^{ème} siècle.

3- Le terrorisme : un objet incontournable des RI contemporaines

Nous allons voir ici que le terrorisme s'est très rapidement imposé comme une matrice pour la lecture de la plupart des conflits locaux et globaux. Mais, si celui-ci façonne la manière dont sont appréhendés les événements internationaux et donc la manière dont les Etats y répondent, il faut rappeler que l'un des objectifs des terroristes dits 'transnationaux' est de déstabiliser ou du moins de contester cet ordre mondial. C'est en tous cas l'interprétation proposée par, Baudrillard et Morin, de même que par Chaliand et Blin. Le terrorisme comme forme d'action politique doit, pour les premiers, être apprécié comme « un projet de contestation de l'ordre mondial »² ; et pour les seconds, comme « le prix, somme toute modeste, que l'Occident, et plus particulièrement les Etats-Unis, payent pour leur hégémonie »³. En ce sens, comment faire l'impasse de l'éclairage internationaliste sur le phénomène terroriste, en particulier sur le terrorisme islamiste de type Al-Qaïda, dont les réseaux, les cibles, les moyens comme les objectifs transcendent en permanence les frontières ?

De multiples études ont tenté de donner une explication structurelle des effets du terrorisme (et parfois de ses causes) ces dernières années, en se concentrant sur son aspect capacitaire et ses potentialités de menace sur le système international. Parmi les approches globalisantes du phénomène terroriste, à savoir celles qui font entrer ces pratiques dans un cadre plus large de dynamiques internationales, nous pouvons évoquer la thèse de Samuel Huntington sur « le choc des civilisations »⁴ qui prétend prévoir à quel endroit se dérouleront les prochains conflits, opposant le plus souvent « l'Occident contre le reste du monde », thèse devenue très populaire après les attaques sur New York, considérées par certains comme une illustration de celle-ci ; évoquons aussi le concept de « soft-balancing » de Robert Pape⁵ qui estime que les Etats-Unis sont si puissants sur le plan conventionnel (unipolarité couplée à l'unilatéralisme) que leurs adversaires et leurs alliés vont tenter de s'opposer à lui par de petites nuisances répétées, dont les actes terroristes peuvent faire partie ; enfin, parlons de la mise en exergue de « l'impuissance de la puissance » par Bertrand Badie⁶, qui impute aux nuisances de type terroristes (et d'autres) un sentiment d'impuissance même parmi les nations les plus puissantes au sens traditionnel, car elles ne parviennent pas à assurer parfaitement leur sécurité ni à obtenir ce qu'elles souhaitent sur la scène internationale.

Toutefois, nous pouvons ajouter au crédit de la discipline, des analyses prenant plus de recul sur les capacités réelles du terrorisme à venir troubler l'ordre international. Celles-ci (se situant souvent dans une mouvance constructiviste), étudient la menace terrorisme du point de vue de sa construction sociale et de sa mise sur l'agenda politique (national et international). En effet, les discours sur la « 4^{ème} guerre mondiale »⁷ ou sur la « guerre mondiale contre le terrorisme »⁸, faisant du terrorisme la pierre angulaire des questions de paix et de sécurité du XXI^{ème} siècle (où la menace Al-Qaïda semble remplacer la menace soviétique, aidé en cela par le flou sémantique qui entoure la notion de 'terrorisme'), sont

¹ cité dans DE BENOIST Alain, « Du partisan au terroriste global », consulté sur Internet : http://www.alaindebenoist.com/pdf/du_partisan_au_terroriste_global.pdf

² BAUDRILLARD Jean, MORIN Edgar, *La violence du monde*. Ed le Félin, 2003, 91p.

³ CHALIAND Gérard, BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda*. Op.cit.

⁴ HUNTINGTON Samuel, *Le choc des civilisations*. Ed Odile Jacob, 2007, 402p.

⁵ PAPE Robert, "Soft Balancing against the USA", in *International Security*, vol 30 n°1, 2005

⁶ BADIE Bertrand, *L'impuissance de la puissance : essai sur les incertitudes et les espoirs des nouvelles relations internationales*. Fayard, 2004, 293p.

⁷ La « quatrième guerre mondiale » en référence à la guerre contre le terrorisme est une notion créée par Eliot Cohen, un néoconservateur américain, et popularisée par James Woodsley ancien directeur de la CIA, à en croire P. Boniface dans BONIFACE Pascal, *Vers la quatrième guerre mondiale ?* Armand Colin, 2005, 173p.

⁸ Voir notamment les discours du président américain G.W. Bush entre septembre 2001 et Décembre 2008.

analysés et déconstruits (nous pourrions dire ‘décryptés’). Si Colombe Camus, par exemple, estime que depuis la fin de la Guerre froide, « *le terrorisme s’est imposé comme l’une des figures majeures de la menace contemporaine, avant d’être hissé, après le 11 septembre, au rang de menace stratégique pour la paix et la sécurité collective* »¹, Gérard Chaliand et Arnaud Blin nous rappellent que « *le terrorisme est davantage une nuisance considérable qu’une force véritablement déstabilisatrice* »². Et Hubert Védrine va plus loin en affirmant qu’il s’agit là « *d’un nouveau simplisme... [que de] ramener tous les problèmes du monde à la seule lutte contre le terrorisme* », dont la véritable raison pourrait être la volonté de la puissance américaine de se constituer un nouvel ennemi afin de maintenir ses niveaux de dépense militaires au niveau de la Guerre froide.

Bref, il ne fait aucun doute que la discipline des RI ‘a son mot à dire’ sur le phénomène terroriste et ne s’en prive pas. Ses analyses sont souvent pertinentes et son angle d’attaque paraît indispensable pour expliquer un certain nombre de processus décisifs à la compréhension de l’objet et de la pratique terroriste contemporaine. Cependant, nous pensons qu’il existe des limites à l’approche du terrorisme par les RI. Bien évidemment, nous ne saurions dire qu’une seule discipline épuise toutes les explications possibles d’un phénomène aussi complexe et multidimensionnel que le terrorisme. Toutefois, nous souhaitons mettre l’accent sur les difficultés intrinsèques à la discipline dans cet exercice. Quelles sont les caractéristiques propres à la discipline des RI qui limitent sa compréhension du phénomène terroriste ?

II Les limites de l’analyse en termes de RI : l’occidentalo-centrisme et le stato-centrisme de la discipline, l’irrationalité des buts postulés des terroristes

Nous l’avons vu, pour la discipline des RI, les acteurs qui font le choix du terrorisme sont rationnels et poursuivent des objectifs politiques. Pourtant, comment ne pas se rendre à l’évidence : si leur objectif est de renverser l’ordre mondial, alors leur but est irréalisable, et ils ne peuvent pas ne pas en avoir conscience. Il s’en suit que le comportement de certains terroristes, et en particulier ceux à l’origine des attaques sur New York et Washington, leur apparaît fondamentalement irrationnel. Ils n’ont su ni le prévoir, ni l’expliquer. C’est ce que reproche Daniel Philpott à ces internationalistes de toutes les chapelles, dans un célèbre article : « *The challenge of September 11 to secularism in International relations* »³. Ainsi, Philpott montre que dans la discipline, ni les réalistes, ni les libéraux n’ont su outiller la discipline pour appréhender ce phénomène. En effet, explique-t-il, « *le plus grande attaque contre les Etats-Unis... n’avait rien à voir avec les dynamiques d’alliance et de polarité, la montée et la chute des grandes puissances ou la quête d’un Etat pour sa sécurité* » et cela disqualifie les approches relevant du réalisme. Cette attaque « *n’a pas non plus été accomplie par un parlement ... une multinationale, un syndicat, un lobby ou tout autre agent dont les libéraux pensent qu’ils pèsent sur la politique étrangère. L’attaque n’avait que peu à voir avec les organisation ou institutions internationales... et seulement au sens le plus lâche du terme, les attaquants étaient une organisation non gouvernementale, mais pas l’une de celle qui a une adresse à côté des Nations Unies* ». Enfin, elle a été « *motivée par des idées, mais qui n’étaient ni économiquement, ni stratégiquement, ni politiquement libérales* ». Et c’est sans doute là l’une des clés du manque de clairvoyance de la discipline, elle regarde de trop loin du cœur de ces phénomènes pour les comprendre.

1- Des analyses du phénomène et des acteurs du terrorisme trop ‘occidentales’

¹ CAMUS Colombe, « La lutte contre le terrorisme dans les démocraties occidentales : Etat de Droit et exceptionnalisme », in *Revue Internationale et Stratégique*, février 2007, n°66, p9 à 24.

² CHALIAND Gérard, BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme. De l’Antiquité à Al Qaïda. Op.cit.*

³ PHILPOTT Daniel, « The Challenges of September 11 to Secularism in International Relations », in *World Politics*, octobre 2002, vol 55, n°1, p66 à 95.

Pour reprendre la célèbre formule de Stanley Hoffmann¹, les RI contemporaines sont avant tout une science américaine. De ce fait, elles se focalisent la plupart du temps sur les problèmes que rencontre le monde occidental, pensent grâce à ses catégories (philosophiques, culturelles voire religieuses), et s'intéressent avant tout aux questions de sécurité et au devenir des grandes puissances. C'est pour cette raison, entre autres, que le phénomène du 'terrorisme d'Etat'- compris comme la répression par la puissance étatique de sa propre population- pourtant largement plus répandu que le terrorisme privé, n'est pas un sujet que cette discipline étudie fréquemment, puisque les exemples les plus frappants se situent tous en marge du monde occidental. Par ailleurs, une autre forme de terrorisme d'Etat existe, nous dit Pascal Boniface, par exemple lorsque Israël a recours aux assassinats ciblés ou au lancement de missiles, ou lorsque les Etats-Unis pratiquent les exécutions extra-judiciaires ou la guérilla urbaine à Bagdad². Mais ici le problème ne réside pas seulement dans l'impossibilité du monde occidental de considérer que le terrorisme peut venir d'en haut, c'est bien plus, comme le disent Chaliand et Blin, qu'« *en Occident comme ailleurs on a tendance à qualifier une action de terroriste quand on la juge illégitime* »³. Ainsi, la discipline des RI est souvent limitée dans sa compréhension des pratiques terroristes par son occidentalocentrisme. J. Baud nous dit que « *les causes ou les déclencheurs de l'action terroriste échappent souvent au regard de l'Occident car il existe des différences profondes dans les logiques et les perceptions* »⁴ de ces deux mondes, le terrorisme est un phénomène 'du sud', pauvre et non-occidental. La perception occidentale du terrorisme reste conventionnelle, stratégique et encore très attachée à des critères quantitatifs, ajoute-t-il. Les chercheurs occidentaux ne peuvent concevoir de rationalité au terrorisme que parce qu'il est l'arme des pauvres et du dernier recours, qu'il s'inscrit dans une logique stratégique planifiée, et a une visée politique claire et réalisable. Toute forme d'action terroriste qui sortirait de ce cadre serait jugée irrationnelle, incompréhensible et reléguée au rang de « *terrorisme fou ou criminel* »⁵, engendrée par l'émotion et non par la raison⁶. Or, les actes des kamikazes du 11 septembre font penser à « *une guerre sans fin...[puisque] les terroristes ne peuvent pas espérer sérieusement vaincre* »⁷, il semble que pour la première fois « *il n'y ait rien à négocier...il s'agit d'une lutte à mort* »⁸.

2- Des analyses qui ont du mal à s'affranchir du cadre de l'Etat

L'autre biais de la discipline des RI, qui a sans doute ses racines dans un occidentalocentrisme de la pratique des relations internationales, est sa propension à considérer que l'Etat est forcément au cœur de la politique internationale, il est l'acteur de référence, et les internationalistes ont beaucoup de mal à proposer des analyses qui sortent de ce cadre.

Notre système international actuel repose sur deux institutions : la guerre inter-étatique, comme moyen politique ultime mais légitime de résoudre des différends, et ses limitations internationalement acceptées ; et l'Etat, seul détenteur de la violence légitime, souverain, maître de son territoire et de ses frontières. Or toutes deux sont justement remises en question par le terrorisme transnational de type islamiste, ce qui laisse les internationalistes relativement désarmés face à des acteurs non-étatiques, qui semblent affranchis des règles et codes en vigueur dans la politique internationale et qui probablement se battent contre ceux-ci.

Le 'terrorisme transnational ou global' qui semble être le modèle dominant aujourd'hui⁹, laisse perplexe les meilleurs internationalistes par son éloignement des modes traditionnels de fonctionnement des relations internationales. Que ce soit par ses méthodes ou par ses acteurs, le terrorisme du XXIème siècle ne rentre pas dans les cadres préétablis de la discipline. Le terrorisme islamiste est un phénomène

¹ HOFFMANN Stanley, « An American social science: international relations », p3 à 34 in HOFFMAN Stanley, *Janus and Minerva: Essays in the Theory and Practice of International Politics*. Westview Press, 1987, 457 p.

² BONIFACE Pascal, *Vers la quatrième guerre mondiale ? op.cit*

³ CHALIAND Gérard, BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda. Op.cit.*

⁴ BAUD Jacques, *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur. Op.cit*

⁵ DE BENOIST Alain, « Du partisan au terroriste global », *art.cité*

⁶ J. Baud établit un spectre des formes de terrorisme allant du plus émotionnel au plus rationnel, s'il classe le terrorisme politique et le terrorisme de guérilla dans la seconde catégorie, il classe en revanche le terrorisme religieux et islamique dans la première. Voir BAUD Jacques, *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur. Op.cit.*

⁷ DE BENOIST Alain, « Du partisan au terroriste global », *art.cité*

⁸ CHALIAND Gérard, BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda. Op.cit.*

⁹ JEANCLOS Yves, « Terrorisme et sécurité internationale », *art.cité*

déstructuré, multiple, imprévisible, qui relève de la violence privée. Ceux qui perpétuent des attentats sont affranchis de tout contrôle étatique, ce sont des individus ou des groupes privés, non-étatiques, qui ne se sentent pas tenus de respecter les règles et coutumes internationales, y compris dans leur manière de combattre. En bafouant les lois de la guerre internationalement reconnues et acceptées (et qui forment la base du système international actuel), ils ne se placent pas sur le même échiquier que les Etats, qui ne savent comment réagir. Et ce, d'autant plus que les terroristes sont des acteurs insaisissables, Al Qaïda elle-même n'est pas une structure organisée, mais seulement un amoncellement de « petits groupes liés par une série d'objectifs se recouvrant partiellement »¹. Les partisans d'Al Qaïda ne reconnaissent aucune frontière, ni géographique ni juridique, se jouent des systèmes de protection et de contrôle étatiques, n'ont de rapport au territoire qu'instrumental (par exemple lorsqu'ils s'installent dans une zone de non-droit où l'autorité politique centrale est absente ou lorsqu'ils s'allient temporairement à un régime qui leur assure une base arrière ou les finance)². Ils n'ont pas plus de considération pour le sentiment patriotique, puisqu'ils ne considèrent pas l'entité étatique comme la base de la légitimité politique (c'est traditionnellement dans la culture musulmane l'*oumma* qui joue ce rôle), et recrutent et agissent indifféremment dans différents pays³. C'est ce qui fait dire à Jean-Clos que « *la domination territoriale est obsolète... la forme d'action privilégiée [du terrorisme] est [désormais] le réseau* ». Car, d'une part, les terroristes transnationaux ne sont pas de simples acteurs non-étatiques, ni même transnationaux. Ils sont structurés en réseaux éphémères et extrêmement mobiles, sans hiérarchie, sans organisation... ce qui rend la compréhension de son fonctionnement très opaque pour des chercheurs habitués à élucider les modes d'organisation et de prise de décision à l'intérieur de structures rigides et institutionnalisées. La notion même de réseau reste floue dans la discipline des RI. Et, d'autre part, la cible de ces 'nouveaux terroristes' ne semble pas être l'Etat, au sens où ils chercheraient un renversement de l'autorité en place pour la remplacer. En effet, les internationalistes ont du mal à distinguer la véritable cible des terroristes islamistes : est-ce un Etat (les Etats-Unis) ? un groupe d'Etat (l'Occident) ? le système international dans son ensemble ? le néo-impérialisme ou l'unipolarité inhérents à ce système ? la modernité ? Il semble donc que la discipline, comme les décideurs, ait du mal à comprendre et au-delà à apporter des réponses pertinentes à ces actes terroristes. Les répliques sont le plus souvent militaires, et visent généralement des Etats, considérés comme sponsors ou complices des terroristes. Mais elles paraissent manquer leur cible, tant la supériorité militaire face à un ennemi invisible et n'ayant pas d'attache territoriale est inutile, et tant l'erreur sur le vocabulaire même est flagrante : comment faire 'la guerre' à une organisation privée dont on ne sait pas bien ce qui la motive et ce qu'elle recherche ?

3- Des analyses qui ne parviennent pas à dépasser la dimension politique

Ainsi, la dernière raison qui, à nos yeux, empêche la discipline des RI de fournir des explications déterminantes des pratiques terroristes contemporaines, est justement ce qui a fait sa force jusque là : elle ne parvient pas à dépasser la dimension politique du terrorisme et à déduire une rationalité apolitique des motivations des acteurs qui choisissent le terrorisme.

Que faire lorsque les actes terroristes ne sont pas perpétrés par les plus faibles, qui ne sont pas un choix en dernier recours, quand les revendications politiques sont floues et la négociation impossible, quand les rétributions pour les auteurs ne semblent être que purement symboliques, et quand les objectifs eux-mêmes paraissent totalement irréalisables ?

Assez classiquement, la réponse des internationalistes a été de quatre types :

- lorsque la finalité politique n'apparaît pas ou alors de manière incohérente, les terroristes sont simplement considérés comme des nihilistes⁴, des fous, des fanatiques, ou des criminels⁵. Certains

¹ BONIFACE Pascal, *Vers la quatrième guerre mondiale ? op.cit*

² JEAN-CLOS Yves, « Terrorisme et sécurité internationale », *art.cité*

³ *ibid*

⁴ pour W. Laqueur, B. Jenkins et P. Wilkinson, ces terroristes représentent « *une nouvelle génération de terroristes nihilistes* », cités dans DAVID Charles-Philippe, « Les enjeux géopolitiques du terrorisme après le 11 septembre, après l'Afghanistan », *art.cité*

⁵ DE BENOIST Alain, « Du partisan au terroriste global », *art.cité*

intellectuels décident de ne pas s'interroger du tout sur les causes du terrorisme afin de ne pas le justifier, se condamnant ainsi à des solutions purement militaires qui s'avèrent d'ores et déjà désastreuses¹. D'autres associent ces pratiques à « *l'expression de désespoir des peuples opprimés* », un « *geste d'impuissance* » puisqu'il ne peut déstabiliser l'ordre mondial, ni même un Etat en particulier². Une manière plus élégante, mais non moins problématique, est d'affirmer que des attentats comme ceux du 11 septembre 2001 sont en réalité de « *la violence symbolique... [dont] l'objectif n'est ni politique ni même religieux* »³. D'autres enfin, se lamentent sur « *l'irrationalité particulièrement frappante* »⁴ de ces acteurs avec qui l'on ne peut même pas négocier, compte tenu du fait que leur seul objectif semble être la destruction totale de l'ennemi⁵. Pourtant, ces acteurs, qui ont fait le choix du terrorisme, parfois qualifiés de « *mégalo-manes et apocalyptiques* »⁶, sont rarement des psychopathes ou des déséquilibrés, ils sont au contraire bien souvent des individus intelligents et éduqués⁷.

- Parfois, des chercheurs de la discipline admettent la possibilité que des motivations religieuses ou idéologiques soient à la base du choix du terrorisme, mais le plus souvent, avec l'idée qu'il ne s'agit que d'un « *habillage* » bien utile pour mobiliser des partisans⁸.

- D'autres fois, des chercheurs s'écartent du prisme politique pour concéder qu'il peut bien exister des causes économiques au terrorisme. En effet, la pauvreté, les inégalités criantes, la frustration engendrée par l'opulence de l'Occident sont considérées comme des justifications possibles du recours aux armes dans les pays du sud. Mais cette explication ne tient pas entièrement du fait de la simple comparaison entre les situations des continents africains et sud-américains (peu sujets au terrorisme et pourtant très pauvres et inégalitaires) et des zones comme celles du Moyen Orient⁹.

- Ce type d'explication mono-causale n'étant pas satisfaisante, certains internationalistes (et praticiens) choisissent la technique du 'faisceau de causes' et opèrent une addition de critères disparates, pas toujours très explicites, souvent mal compris. Parmi ces fins poursuivies par les terroristes contemporains, citons : « *les fins politiques, religieuses ou idéologiques* »¹⁰, « *un sentiment généralisé d'amertume et d'impuissance* »¹¹, « *la voie de réalisation des aspirations théologiques, politiques ou sociales de ceux qui rejettent le type de société et d'organisation politique [économique et sociale] dans lequel ils sont enfermés* »¹².

Toutefois, depuis le 11 septembre 2001 notamment, la tendance est à l'émulation du terrorisme dit 'religieux'. Des définitions multiples sont proposées et quelques justifications aux comportements politiquement irrationnels sont trouvées, mais, d'une manière générale, la discipline (comme la pratique) des RI est mal à l'aise avec les analyses en termes de culture et de religion. Ainsi, le terrorisme religieux est considéré comme un acte transcendantal, qui se réfère à une autorité supérieure qui justifie la démesure des moyens employés par la supériorité des objectifs poursuivis (même par rapport à la vie

¹ P. Bruckner et A. Glucksmann en sont des exemples cités par Pascal Boniface dans BONIFACE Pascal, *Vers la quatrième guerre mondiale ? op.cit.*

² BAUDRILLARD Jean, MORIN Edgar, *La violence du monde. op.cit.*

³ *ibid*

⁴ MERARI Ariel, « Du terrorisme comme stratégie d'insurrection », in CHALIAND Gérard et BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme, op.cit.*

⁵ Alain De Benoist explique cette propension des chercheurs occidentaux à nier l'existence de motivations rationnelles parce que ces derniers vivent dans un monde désenchanté où rien n'est supérieur à la vie, alors que les terroristes pensent, eux, que leurs causes ont une valeur supérieure même à la vie humaine. Voir DE BENOIST Alain, « Du partisan au terroriste global », *art.cité.*

⁶ DAVID Charles-Philippe, « Les enjeux géopolitiques du terrorisme après le 11 septembre, après l'Afghanistan », *art.cité*

⁷ BAUD Jacques, *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur. Op.cit.*

⁸ SMOUTS Marie-Claude, « *Terrorisme* », *art.cité.* Voir également J. Baud, qui dans sa définition même du 'terrorisme religieux' met l'accent sur le « *terrorisme nationaliste-religieux* » où la religion est employée « *comme support à la démarche nationaliste* » (dans BAUD Jacques, *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur. Op.cit.* L'exemple du Hamas est souvent donné pour montrer l'imbrication des aspirations politiques et religieuses, voire l'instrumentalisation de ces dernières au profit des premières, voir notamment CHALIAND Gérard, BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda. Op.cit.*

⁹ BAUDRILLARD Jean, MORIN Edgar, *La violence du monde. op.cit.*

¹⁰ Citation tirée de la définition du terrorisme donnée par le Département de la Défense américain : « *violence destinée à inspirer de la peur pour contraindre ou intimider les pouvoirs publics, en vue de fins qui sont généralement d'ordre politiques, religieuses ou idéologiques* », et retranscrite p95 dans BONIFACE Pascal, *Vers la quatrième guerre mondiale ? op.cit*

¹¹ *ibid*

¹² JEANCLOS Yves, « *Terrorisme et sécurité internationale* », *art.cité*

humaine). Les buts imputés aux terroristes religieux sont multiples : « restaurer la prédominance de l'Islam sur les terres d'Islam »¹, « dénoncer une civilisation en voie de dégénérescence »², voire « la destruction totale de l'ennemi de Dieu [pour laquelle] la violence est permise, requise et même récompensée »³. Cela nous laisse à penser qu'en réalité, les internationalistes ne savent pas quelles sont les motivations de ces acteurs.

Peut-être est-ce parce que depuis le début ils ont adopté une posture de niveau macro, alors qu'en fait une part importante des explications au terrorisme se situe au niveau micro. En effet, l'approche par les RI ne permet pas de saisir les tenants et les aboutissants de la démarche individuelle et collective du choix en faveur du terrorisme. La discipline, de par son essence même, passe sous silence les aspects psychologiques, sociologiques ou traditionnels des interactions humaines. S'il est pertinent de constater que le recours au terrorisme résulte toujours d'un choix, de l'individu et du groupe, il est indispensable de réaliser des études au niveau micro afin de se demander ce qui pousse ceux-ci, à opérer de tels choix, qui peuvent les conduire à leur propre mort. Des analyses en termes de psychologie, de psychosociologie permettront sans doute d'appréhender l'acteur terroriste dans toute sa complexité (sa personnalité, ses trajectoires familiales et personnelles, ses traditions culturelles et sociales, ses frustrations, ses dissonances cognitives, sa socialisation, ses perceptions, etc.). Peut-être est-ce à un niveau inférieur à ce que proposent les études en termes de RI que se situent les clés pour comprendre ce phénomène et pour y apporter des réponses appropriées.

Cependant, l'actualité des réponses apportées au terrorisme semble conforter la place des internationalistes et la pertinence de leurs analyses.

Conclusion : Le retour en grâce des internationalistes à travers la lutte contre le terrorisme

Pour conclure, il nous semble indispensable d'évoquer certaines dynamiques en cours sur la scène internationale, et qui sont de nature, nous semble-t-il, à redonner une pertinence certaine aux analyses du terrorisme par la discipline des RI. En effet, il nous apparaît clairement que les pratiques émanant de la lutte anti-terroriste menée sur le plan international (et parfois sur le plan national par certains Etats) réhabilitent les thèmes d'analyses et les compétences des chercheurs internationalistes, et ce sur au moins deux points : elles entraînent, d'une part, un retour remarqué des questions de sécurité et de coopération interétatique sur l'agenda international ; et, d'autre part, un renforcement symbolique et politique de l'Etat sur les plans interne et international.

Premièrement donc, nous pouvons constater que depuis les événements du 11 septembre, un nouveau paradigme ou « *crédo sécuritaire* », selon les mots de Colombe Camus⁴, se fait jour autour de la lutte contre le terrorisme, en particulier dans les démocraties occidentales. Les menaces sécuritaires retrouvent la place qu'elles semblaient avoir perdu avec l'effondrement de l'ennemi soviétique, celles de priorité numéro un sur l'agenda des grandes puissances (occidentales). En outre, les Etats-Unis ont déclenché une véritable « *guerre globale contre le terrorisme* » dans laquelle ils ont, de facto, impliqué « *la quasi-totalité des nations et gouvernements* »⁵ du monde, faisant ainsi de la question de la sécurité un objet à nouveau collectif. Il va sans dire que ce retour au premier plan du thème de la sécurité est de nature à favoriser la demande d'analyses des chercheurs en RI, en particulier les réalistes. Toutefois, les chercheurs d'obédience libérale ne sont pas en reste, car avec l'avènement d'un terrorisme transnational

¹ BAUDRILLARD Jean, MORIN Edgar, *La violence du monde. op.cit.*

² JEANCLOS Yves, « Terrorisme et sécurité internationale », *art.cité*

³ CUNNINGHAM William, FRIEDMAN Adina, HAUSS Charles Hauss, HERSEY Matt, SCOTT MOORE R., SANDOLE Dennis, SHEEHAN Sascha, « Terrorism : concepts, causes, and conflict resolution », Rapport édité par Advanced Systems and Concepts Office for the Defense Threat Reduction Agency et Working Group on War, Violence and Terrorism for the Institute for Conflict Analysis and Resolution, George Mason University, imprimé par the Defense Threat Reduction Agency, Fort Belvoir, Virginia, January 2003, consulté sur Internet : www.au.af.mil/au/awc/awcgate/dtra/terrorism_concepts.doc

⁴ CAMUS Colombe, « La lutte contre le terrorisme dans les démocraties occidentales : Etat de Droit et exceptionnalisme », *art.cité*

⁵ *ibid*

ou global, les réponses, même de type militaire, ne peuvent faire l'économie d'une coopération internationale, la plus large possible. Ainsi, il n'est qu'à constater l'effervescence d'activité sur la scène internationale pour voir que la « *société internationale cherche à mettre en place des mécanismes juridiques, policiers, judiciaires et militaires* » afin de dissuader, ou de lutter contre les pratiques terroristes¹. Les mesures mises en œuvre nécessitent un investissement large des Etats du monde, tous potentiellement cibles de ce terrorisme, et les nations occidentales incitent, poussent, contraignent à un maximum de coopération, selon des recettes depuis longtemps éprouvées par les internationalistes. Ces mesures, souvent imaginées par ces mêmes internationalistes, prennent des formes diverses : lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, signatures de conventions internationales contre le terrorisme, gel des avoirs financiers des supposés terroristes, coopération policière et judiciaire, partage de renseignement, renforcement de certaines organisations intergouvernementales comme le GAFI (Groupe d'action financière internationale), aide au rétablissement de l'autorité étatique dans les '*failed states*', etc. En effet, les 'Etats faillis' sont considérés comme étant l'un des problèmes majeurs dans la lutte contre le terrorisme, et les puissances occidentales estiment qu'il est de leur devoir de reprendre en main ces Etats qui ont perdu le contrôle sur leur propre territoire, afin de dé-sanctuariser le terrorisme². Cela nous conduit à notre second point, la lutte contre le terrorisme amène à une réhabilitation du rôle de l'Etat, et même de l'Etat fort, seul capable de surveiller les activités à l'intérieur de ses frontières et de prendre et respecter des engagements internationaux. L'acteur central de la discipline des RI, sous la plume de M.C. Smouts, « *apparaît comme le seul rempart contre la menace diffuse* », il en résulte que « *l'Etat est mis au défi, il en sort renforcé* »³. Contrairement à ce qui avait été un peu vite annoncé, l'avènement du terrorisme global n'a pas marqué « *la victoire du transnational* »⁴, ou la « *fin de la politique et de la guerre* »⁵, il a au contraire ravivé la demande d'un Etat fort, à l'intérieur comme à l'extérieur. A l'intérieur, de nombreux Etats se sont octroyés des marges de manœuvres inédites marquant un regain de leur pouvoir, en adoptant des mesures « *dérogatoires* », « *d'exception* » ou « *d'urgence* » restreignant la liberté de leurs citoyens sous le prétexte de mieux les protéger des activités terroristes éventuelle⁶. Nous assistons également à ce que M.C. Smouts estime qu'il est « *une tendance naturelle* » en ces temps d'insécurité, face à « *un ennemi sans visage auquel on prête des moyens de nuisance illimités* », à faire « *l'exaltation du renseignement, des services secrets et des forces spéciales* ». Car en effet, la plus importante affirmation du regain de puissance et de légitimité de l'autorité étatique a lieu sur la scène internationale, et ce sur deux plans. D'une part, les Etats se sentant menacés ou ayant subi des attaques font face à « *la tentation d'élargir toujours plus la notion de légitime défense* »⁷ et souhaitent pouvoir prendre des largesses avec les normes internationales afin d'aller déloger les terroristes de leurs bases arrières dans d'autres Etats sans le consentement de ces derniers. Et d'autre part, il semble que certains Etats aient reconsidéré leur approche du Droit international, « *présupposant qu'une application ad litteram du droit constituerait un obstacle majeur à la poursuite de ceux qui violent ces normes* »⁸. Colombe Camus dresse un bilan qu'elle juge « *inquiétant* » du respect des engagements et normes juridiques internationales ainsi que de l'action multilatérale, affirmant que « *le droit international semble avoir été purement suspendu* », en référence aux actions entreprises à Guantanamo, Abu Ghraïb, aux discours sur la guerre préventive, la préemption, à l'établissement de tribunaux militaires d'exception, etc.

Bref, nous considérons que les études du phénomène terroriste émanant de la discipline des RI sont, et seront toujours à l'avenir, d'une grande pertinence. Nous en appelons toutefois à une meilleure communication transdisciplinaire, voire à la constitution d'un programme de recherches plus large,

¹ JEANCLOS Yves, « Terrorisme et sécurité internationale », *art.cité*

² DAVID Charles-Philippe, « Les enjeux géopolitiques du terrorisme après le 11 septembre, après l'Afghanistan », *art.cité*

³ SMOUTS Marie-Claude, « *Terrorisme* », *art.cité*

⁴ *ibid*

⁵ BAUDRILLARD Jean, MORIN Edgar, *La violence du monde. op.cit.*

⁶ Le meilleur exemple étant bien sûr le Patriot Act, mais les Etats européens ne sont pas en reste nous montre Colombe Camus, qui affirme que ces mesures auraient transformé des « *Etats de Droit* » en « *Etats sécuritaires* ». Dans CAMUS Colombe, « La lutte contre le terrorisme dans les démocraties occidentales : Etat de Droit et exceptionnalisme », *art.cité*.

⁷ SMOUTS Marie-Claude, « *Terrorisme* », *art.cité*

⁸ CAMUS Colombe, « La lutte contre le terrorisme dans les démocraties occidentales : Etat de Droit et exceptionnalisme », *art.cité*

incluant à la fois les dimensions macro et micro, les facteurs politiques, éthiques, sociaux et psychologiques.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BADIE Bertrand, *L'impuissance de la puissance : essai sur les incertitudes et les espoirs des nouvelles relations internationales*. Fayard, 2004, 293p.
- BAUD Jacques, *La Guerre asymétrique ou la défaite du vainqueur*. Ed du Rocher, coll L'Art de la guerre, 2003, 212p.
- BAUDRILLARD Jean, MORIN Edgar, *La violence du monde*. Ed le Félin, 2003, 91p.
- BONIFACE Pascal, *Vers la quatrième guerre mondiale ?* Armand Colin, 2005, 173p.
- CASONI Dianne, BRUNET Louis, *Comprendre l'acte terroriste*. Presses de l'université du Québec, 2003, 148p.
- CHALIAND Gérard, BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme. De l'Antiquité à Al Qaïda*. Ed Bayard, 2004, 668p.
- HUNTINGTON Samuel, *Le choc des civilisations*. Ed Odile Jacob, 2007, 402p.
- KEOHANE Robert et NYE Joseph, *Power and Interdependence: World Politics in Transition*. Ed Little Brown, 1977, 334p.
- KIRSCHBAUM Stanislav, *Terrorisme et sécurité internationale*. Ed Bruylant, 2004, 240p. Article de Stanislav KIRSCHBAUM, « Le terrorisme et la guerre », p3 à 12 ; article de Yves JEANCLOS, « Terrorisme et sécurité internationale », p13 à 45.
- MCADAM, D., MCCARTHY, J., et ZALD, M.N, *Comparative perspective on social movements. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*. Cambridge : Cambridge University Press, 1996, 426 p.
- NYE Joseph, *The Paradox of American Power : Why the World's Only Superpower Can't Go it Alone*. Oxford University Press, 2002, 207p.
- SMOUTS Marie-Claude, BATTISTELLA Dario, VENNESSON Pascal, *Dictionnaire des Relations Internationales*. Ed Dalloz, 2003, 506p. Article sur le « terrorisme », de Marie-Claude SMOUTS, p481 à 484.
- WALZER Michael, *De la guerre et du terrorisme*. Bayard, 2004, 254p.

Articles

- BATTISTELLA Dario, « Les Relations internationales », in *Sciences Humaines*, 2007, n°183, p52 à 56.
- CAMUS Colombe, « La lutte contre le terrorisme dans les démocraties occidentales : Etat de Droit et exceptionnalisme », in *Revue Internationale et Stratégique*, février 2007, n°66, p9 à 24.
- COHEN Samy, « Pourquoi les démocraties en guerre contre le terrorisme violent-elles les droits de l'Homme ? », in *Critique Internationale*, avril 2008, n°41, p9 à 20.
- CUNNINGHAM William, FRIEDMAN Adina, HAUSS Charles Hauss, HERSEY Matt, SCOTT MOORE R., SANDOLE Dennis, SHEEHAN Sascha, « Terrorism : concepts, causes, and conflict resolution », Rapport édité par Advanced Systems and Concepts Office for the Defense Threat Reduction Agency et Working Group on War, Violence and Terrorism for the Institute for Conflict Analysis and Resolution, George Mason University, imprimé par the Defense Threat Reduction Agency, Fort Belvoir, Virginia, January 2003, consulté sur Internet : www.au.af.mil/au/awc/awcgate/dtra/terrorism_concepts.doc
- DAVID Charles-Philippe, « Les enjeux géopolitiques du terrorisme après le 11 septembre, après l'Afghanistan », in CASONI Dianne, BRUNET Louis, *Comprendre l'acte terroriste*. Presses de l'université du Québec, 2003, 148p.
- DE BENOIST Alain, « Du partisan au terroriste global », consulté sur Internet : http://www.alaindebenoist.com/pdf/du_partisan_au_terroriste_global.pdf
- DI RIENZO Stephen, « Terrorisme : une forme inédite d'expression de la puissance », in *Politique Etrangère*, été 2006, n°2, p375 à 384.
- GAGNON Benoit, « L'approche théorique du terrorisme criminologie et science politique », 2006, consulté sur internet : <http://www.erta-tcrg.org/cr6224/2004-2006/theories1.htm>
- GEORGE Alexander, « The discipline of terrorology » in GEORGE Alexander, *Western State Terrorism*. Routledge, 1991.
- HOFFMANN Stanley, « An American social science: international relations », p3 à 34 in HOFFMAN Stanley, *Janus and Minerva: Essays in the Theory and Practice of International Politics*. Westview Press, 1987, 457 p.
- HOMER-DIXON Thomas, « The Rise of Complex Terrorism », in *Foreign Policy*, janvier-février 2002, n°128, p52 à 62.
- JEANCLOS Yves, « Terrorisme et sécurité internationale », p13 à 45 in KIRSCHBAUM Stanislav, *Terrorisme et sécurité internationale*. Ed Bruylant, 2004, 240p.
- MANNONI Pierre, BONARDI Christine, « Terrorisme et Mass Médias », in *Topique, L'Esprit du Temps*, février 2003, n°83, p55 à 72.
- MERARI Ariel, « Du terrorisme comme stratégie d'insurrection », in CHALIAND Gérard et BLIN Arnaud, *Histoire du terrorisme, op.cit.*
- PAPE Robert, « Soft Balancing against the USA », in *International Security*, vol 30 n°1, 2005
- PHILPOTT Daniel, « The Challenges of September 11 to Secularism in International Relations », in *World Politics*, octobre 2002, vol 55, n°1, p66 à 95.

- POSEN Barry, « The Struggle against Terrorism. Grand Strategy, Strategy, and Tactics », in International Security, hiver 2001-2002, vol 26, n°3, p39 à 55.
- ROY Olivier, « Al-Qaïda, label ou organisation ? », in Le Monde Diplomatique, septembre 2004